

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 103 (1958)
Heft: 7

Artikel: La défense nationale à l'heure atomique : rapport d'une commission d'étude de la Société des officiers de Bâle-Ville [fin]
Autor: Wanner / Boerlin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La défense nationale à l'heure atomique (fin)

IV. COMPARONS LA DÉFENSE MOBILE ET LA DÉFENSE ACTIVE SUR ZONE

1. *L'influence des armes atomiques tactiques sur la manière de mener le combat.*

L'engagement des armes atomiques au moyen d'avions ou de fusées a changé le visage de la guerre moderne. On a beaucoup de peine à se représenter la monstrueuse efficacité de telles armes et à admettre que leur puissance de feu peut se déclencher à tous les endroits choisis par l'ennemi. La guerre future ne fera plus de différence entre le front et l'arrière. Il sera impossible de soustraire des réserves stratégiques à la portée des projectiles nucléaires. L'efficacité de l'arme atomique tactique dépend du calibre de l'engin et de la conduite de la troupe soumise à son feu. Le rayon d'efficacité, respectivement la zone d'efficacité d'une bombe de 20 kt. explosant à 600 m. au-dessus du sol est la suivante : 2 km. resp. 12 km² pour une troupe à découvert en terrain défavorable, et 0,8 km. resp. 2 km² pour une troupe dans des abris ou des trous profonds.

La seule mesure véritablement efficace pour se protéger des coups atomiques est d'utiliser les couverts ; de cette manière on peut à l'intérieur de la zone d'efficacité diminuer les pertes dans de sensibles proportions, allant du quart au neuvième. Entrent en considération comme couverts : les cavernes, les abris souterrains, les fortins et les trous profonds pour les troupes au combat ou en réserve, les véhicules tous-terrains et blindés pour les réserves stratégiques du haut commandement qui doivent se déplacer sur de grandes distances. Les

divisions d'infanterie chargées sur des colonnes motorisées liées aux routes sont vouées à la destruction en cas de guerre atomique.

La *défense mobile* espère, par de fréquents déplacements, soustraire les unités d'armée à l'exploration ennemie afin qu'elles ne soient pas prises comme cibles atomiques. Elle souhaite aussi, grâce à une forte décentralisation, en position d'attente, ne pas offrir de but « payant » ou tout au moins garder, en cas d'explosion, le plus grand nombre possible de troupes en dehors de la zone d'efficacité.

Le déplacement d'unités d'armées entières est à notre avis une solution inutilisable. Premièrement, il est impossible de cacher efficacement des déplacements d'une telle ampleur à l'exploration ennemie. Deuxièmement il faut constater que notre petit pays n'offre que des possibilités de mouvement très restreintes, enfin il est probablement indifférent à l'adversaire d'atteindre, sur une zone donnée la division A ou la division B.

La *défense active sur zone* cherche au contraire, en tout premier lieu, à soustraire la troupe aux coups atomiques sur le champ de bataille même, au moyen d'installations et par l'utilisation de couverts. Par l'échelonnement en profondeur de sa zone de défense, elle tend aussi à une décentralisation. Cette dispersion est certainement moindre que celle des troupes « mobiles » en période d'attente. Cependant, elle a l'incontestable avantage de durer jusqu'au moment du combat, alors que la « défense mobile » doit faire précéder toute attaque d'une concentration extrêmement dangereuse, car elle représente un but atomique particulièrement valable tant qu'elle n'est pas au contact de l'ennemi.

Il est évident qu'en lâchant un grand nombre de bombes de 20 kt. l'adversaire peut ouvrir une brèche dans la défense en question. Mais avec les mêmes moyens il lui est aussi possible de mettre hors de combat des troupes décentralisées ou en mouvement sur une zone dix fois plus vaste sans savoir exactement où elles se trouvent.

Plus nos troupes sont en position d'attente loin du front, moins l'ennemi a besoin de prendre des précautions pour éviter de causer des pertes à ses propres unités. Il peut donc avoir recours à des armes de gros calibre et obtient en tir sur zone une efficacité encore plus grande qu'en tir ajusté avec des projectiles atomiques de petite taille.

2. *La concentration des forces pour la bataille décisive.*

Notre adversaire peut choisir librement le lieu et l'heure de son agression.

Il *peut* grouper ses forces sur un point de rupture unique, mais rien ne l'y oblige.

La *défense mobile* doit être à même de jeter notre armée de campagne décentralisée dans la bataille décisive quel que soit le point où l'ennemi donne son effort principal.

Dans l'hypothèse de *la défense active sur zone*, l'attaque ennemie se heurtera à une troupe qui, s'accrochant à une zone de défense solidement renforcée et échelonnée en profondeur sur les axes importants, mènera un combat défensif actif et puissant. Si, tôt ou tard, une percée se produit quand même, on ne pourra pas dans ce cas engager toute l'armée de campagne dans la « bataille décisive ». Cependant on peut faire entrer immédiatement en action les réserves du haut commandement.

Que va-t-il advenir si l'ennemi passe notre frontière non pas sur un point, mais sur plusieurs simultanément ? Si on applique la défense mobile, il faut alors fractionner l'armée, alors qu'en pratiquant la défense active sur zone on a l'avantage de mener le combat défensif à l'endroit que l'on a choisi, préparé et renforcé. On ne peut pas faire de prévisions absolument certaines quant au déroulement d'une attaque contre la Suisse, mais il y a beaucoup de chances que l'ennemi soit plus puissant que nous ; c'est pourquoi nous devons être prêts à nous défendre simultanément sur plusieurs points.

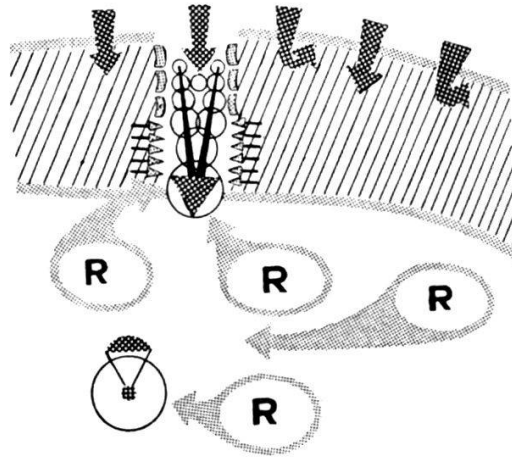
Défense active sur zone.

Rupture.

L'ennemi ouvre une brèche par des bombardements atomiques massifs.

Des troupes aéroportées interviennent sur nos arrières. L'ennemi se précipite par la brèche.

Les réserves mécanisées du haut commandement fixent et détruisent les forces adverses qui ont réalisé la percée et celles qui sont intervenues par la voie des airs.



3. Liberté et entraves au mouvement pour notre agresseur et pour nous.

La liberté de mouvement peut être considérablement gênée par des minages, des explosions, des destructions, des inondations artificielles et d'autres procédés du même ordre. Les moyens nécessaires sont à notre disposition aussi bien qu'à celle de notre adversaire. Ce dernier peut avoir recours aux bombardements ou même lancer une bombe atomique explosant en profondeur. Nous utiliserons un système de destructions préparé et planifié déjà en temps de paix. Au même titre que notre agresseur nous disposons d'un moyen de combat : les troupes du génie, capables d'édifier des obstacles, ou, au contraire, de les écarter ou de les franchir ; nous obéissons aux mêmes impératifs : le temps, le matériel et la protection.

Considérés en eux-mêmes, le terrain et ses obstacles naturels ou artificiels se neutralisent s'ils gênent la mobilité de l'un et de l'autre d'une manière identique. Cependant selon les intentions et les procédés tactiques des belligérants, les obstacles à la liberté de mouvement peuvent très bien nuire à l'un et avantager l'autre.

Notre ennemi éventuel aspirera certainement à pénétrer le plus rapidement possible à l'intérieur de notre pays. Il a donc besoin de sa liberté de mouvement et d'un terrain comportant le moins possible d'obstacles. Quelle est notre situation ?

Si nous adoptons la *défense mobile*, nous sommes dans une situation semblable à celle de l'adversaire, c'est-à-dire dépendant de communications intactes ou rétablies. Il en résulte nécessairement que, dans l'usage des destructions comme procédé de combat tendant à gêner la liberté de mouvement de l'adversaire, nous devons nous limiter aux régions frontières ou à celles que nous ne voulons pas utiliser pour nos propres déplacements. D'autre part, l'ennemi peut supprimer notre mobilité ou l'entraver dans des proportions très graves. Il n'a même pas besoin de recourir aux destructions, il lui suffit pour atteindre ce but d'engager sa puissante aviation.

C'est en partant de ces considérations que la *défense active sur zone* veut empêcher l'ennemi de manœuvrer et le détruire en conduisant activement le combat dans une zone de défense échelonnée en profondeur. Pour elle, entraver la mobilité de l'adversaire est capital. Les minages, les explosions, les destructions, les inondations sont autant d'alliés précieux pour la défense. Cette manière de conduire le combat conserve toute sa valeur à l'époque atomique ; elle peut empêcher l'agresseur d'exploiter par une poussée de chars une brèche atomique et donner ainsi au défenseur le temps de se réorganiser et la possibilité de colmater son front.

4. Chars et défense antichars.

La guerre atomique a changé le visage de la guerre moderne, mais, loin de détrôner les armes conventionnelles, elle a donné au char blindé une importance particulière. Aussi les armées de l'Est et de l'Ouest disposent-elles de très nombreux chars. Dans les pays qui nous entourent, les divisions d'infanterie

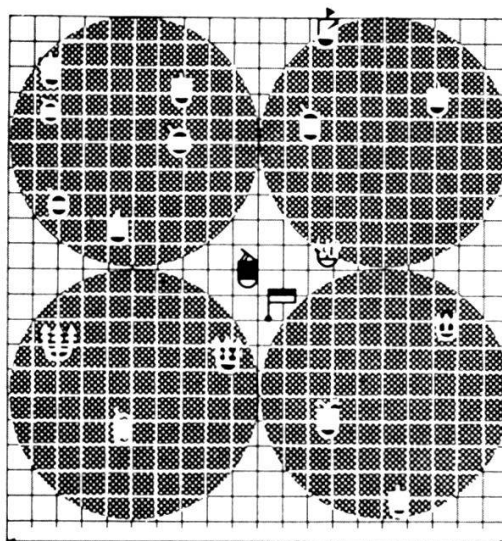
Vulnérabilité aux coups atomiques d'une division de choc décentralisée en position d'attente.

A grande distance du front.
Possibilités de tir sur zone avec des projectiles atomiques de gros calibre.

Espace occupé par la division :
400 km².

L'ennemi engage 4 bombes de 100 kt.

Rayon d'efficacité pour des troupes qui ne sont pas enterrées : 5 km.
La plus grande partie des troupes — même les équipages des blindés — est hors de combat.



comprennent une centaine de chars alors que les mécanisées en ont deux à trois fois autant.

La doctrine de la *défense mobile* recherche toujours l'attaque, aussi les chars sont-ils pour elle l'arme la plus efficace contre les blindés ennemis. Les divisions suisses de choc, prévues dans le cadre de cette conception, même si elles dépassent 100-120 chars seront toujours en état d'infériorité en face des divisions blindées ou mécanisées ennemies et ceci dans le rapport de 1 : 3. La *défense active sur zone* présente au contraire un grand avantage : elle nous donne le choix de l'endroit où nous voulons arrêter l'ennemi. Considéré du point de vue atomique, le terrain perd un peu de son importance, mais il la retrouve certainement si on pense aux chars. Même sur le Plateau suisse, nous avons la possibilité de disposer nos zones de défense, fortement échelonnées en profondeur, en des endroits où les attaques blindées ennemies sont obligatoirement canalisées et peuvent de ce fait être combattues à courtes ou moyennes distances. Mais, pour nous défendre avec succès,

nous devons disposer d'armes antichars en nombre suffisant, non seulement pour la lutte rapprochée, mais encore pour les moyennes et grandes distances ; nous pensons ici aux canons antichars sur affûts automoteurs.

Les concepts à l'emporte-pièce tels que partisans ou destructeurs des chars méconnaissent la réalité. Pour lutter efficacement sur le Plateau contre les masses blindées ennemies, ce ne sont pas quelques centaines de chars qu'il nous faut, mais une défense active, utilisant toutes les ressources du terrain et richement dotée en armes antichars. Nous utilisons le nombre relativement faible de chars à disposition pour les réserves mobiles du haut commandement.

5. *Le facteur temps dans notre défense antichars*

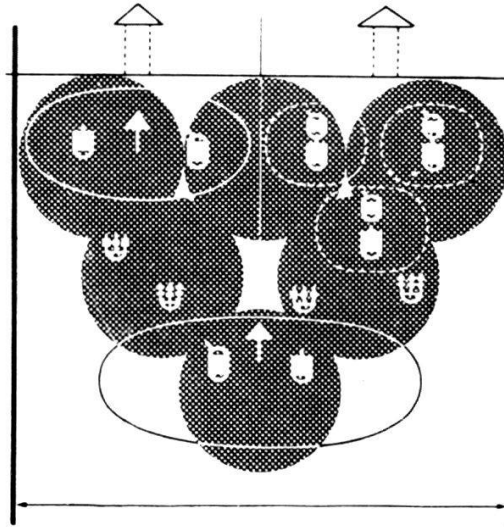
La durée de l'efficacité de notre défense antichars joue un rôle décisif. Il ne nous servirait à rien de remporter, dans les premiers jours du conflit, un succès local, en mettant en œuvre tous nos moyens, si nous ne pouvions prolonger notre effort. Nous devons nous souvenir du remarquable exemple donné par le peuple finlandais qui parvint, grâce à son implacable détermination, à lutter avec succès, en hiver 1939/1940 et en été 1944, contre des forces de beaucoup supérieures, et à sortir de la guerre en tant qu'état indépendant.

Les maîtres à penser de la *défense mobile* qui espèrent en cas d'attaque obtenir une prompte décision doivent prendre garde de ne pas surestimer nos possibilités. L'issue de cette première guerre de mouvement nous paraissant déjà très problématique, il nous est difficile de ne pas nous imaginer le déroulement de la suite des opérations. Ne nous trouverions-nous pas dans une situation assez semblable à celle des Allemands après la contre-offensive des Ardennes ? Écoutons Liddel Hart :

« Si nous considérons cette contre-offensive en la mettant dans le cadre de la situation générale, nous constatons qu'elle fut funeste aux Allemands. En présumant de leurs forces, ils subirent des pertes qui leur enlevèrent la possibilité d'opposer,

Vulnérabilité aux coups atomiques d'une division de choc dans sa base d'attaque.

Proximité du front.
 Pas d'engins de gros calibre.
 Largeur du front : 9 km.
 L'ennemi place 6 projectiles de 20 kilotonnes.
 Rayon d'efficacité contre des troupes qui ne sont pas enterrées : 2 km.
 Contre les équipages des chars : 1 km.

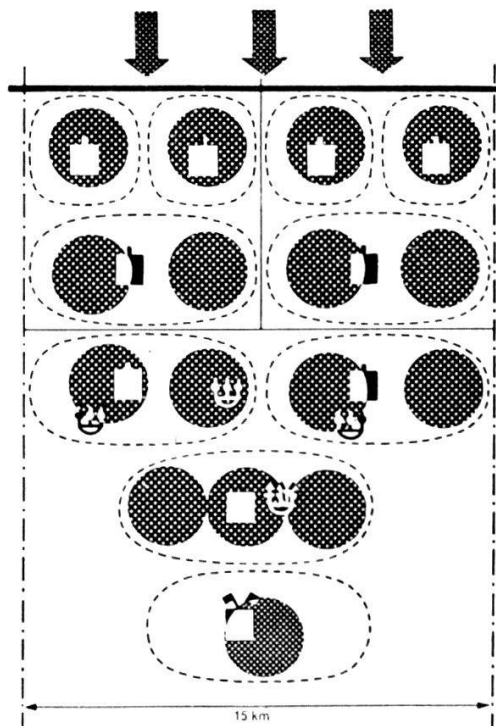


Sur le croquis : 1,5 km.

La division est anéantie avec 7 projectiles de 20 kilotonnes.

Vulnérabilité aux coups atomiques d'une division installée sur une zone de défense

Proximité de l'adversaire.
 Engagement improbable de projectiles de gros calibre.
 Largeur du front : 15 km.
 Profondeur de la position défensive : 15 km.
 Engagement du feu atomique.
 Rayon d'efficacité contre des troupes dans des abris : 0,6 km.
 Contre des troupes dans des tranchées profondes : 0,9 km.,
 sur le croquis : 1 km.



La division est anéantie avec 14 projectiles de 20 kilotonnes.

La vulnérabilité aux coups atomiques d'une division installée sur une zone de défense est donc inférieure de moitié à celle d'une division de choc concentrée en vue de l'attaque.

par la suite, une résistance sérieuse aux nouvelles offensives des Alliés » (Liddell HART, *Stratégie*, p. 385.)

La *défense active sur zone* renonce à l'espoir d'une bataille initiale violente et peut-être victorieuse, mais elle peut compter sur de nombreux succès défensifs et permettre ainsi de prolonger la durée de notre lutte défensive armée. Liddell Hart dit encore, dans ses conclusions sur la fin de la deuxième guerre mondiale : « La résistance allemande doit rester pour nous tous un exemple de la puissance que peut atteindre une défensive moderne. Selon les normes orthodoxes, les Allemands n'auraient pu résister à la poussée de leurs adversaires pendant plus d'une semaine ; ils tinrent cependant de nombreux mois. Dès que la longueur de leur front se fut rétrécie à l'échelle de leurs forces, ils purent à nouveau contenir des attaques répétées, souvent exécutées par des forces de 6 à 12 fois supérieures. » (Liddell HART, *Stratégie*, p. 390). Le succès ne dépend pas de la première bataille, mais de la dernière.

6. *L'aide d'éventuels alliés ?*

La possibilité ou l'opportunité d'adhérer à une coalition ne doivent jouer aucun rôle dans l'organisation et la préparation de notre armée. Nous devons pouvoir nous défendre seuls contre toute attaque de notre territoire et ne pas compter sur une aide étrangère. Nous n'aurions aucune raison de nous en prendre à cette possibilité d'aide si elle n'avait pas été jetée sur le plateau de la balance, comme un argument de poids, par les partisans de la défense mobile.

Il est évidemment possible, dans une guerre moderne, qu'une grande puissance vienne en aide à un petit état, d'une manière aussi rapide qu'efficace en lui accordant le soutien de son aviation ou en engageant à son profit ses armes atomiques. Mais il est certain qu'une aide pareille ne sera jamais accordée par altruisme, mais seulement dans le cas où la défense de ce petit pays présente un intérêt stratégique pour la grande puissance. La défense de notre territoire remplit-

elle ces conditions ? Il est pour le moins permis d'en douter.

On a souvent soutenu l'opinion que l'armée suisse serait d'autant plus facilement épaulée par l'étranger qu'elle serait capable, en pratiquant la défense mobile, de porter à son adversaire des coups plus puissants. Mais c'est le contraire qui est vrai. C'est la durée de la résistance que peut offrir la Suisse qui intéresse le plus une grande puissance. Seule *la défense active sur zone* peut permettre de transformer, *d'une manière durable*, la Suisse en un petit bastion.

7. *La protection des populations civiles*

S'il est un point de vue qu'il faut prendre sérieusement en considération dans le choix d'une stratégie, c'est bien celui de la protection des populations civiles. Bien entendu, nous n'imaginons pas que notre population civile puisse être entièrement protégée par l'armée contre les conséquences d'une guerre ; il est même plus probable que les bombardements lui feront subir en premier le baptême du feu. C'est une raison de plus qui nous pousse à la défendre le mieux et le plus longtemps possible.

Si la Suisse devait être attaquée, le théâtre des opérations est tout désigné : selon toute vraisemblance ce serait nos régions frontalières et le Plateau.

L'armée devra se battre dans une des régions les plus peuplées d'Europe. L'attitude de la population civile, dont l'évacuation globale et efficace n'est presque pas possible, est un facteur essentiel dont il faut tenir compte dans la conception de notre défense nationale. Nous avons encore en mémoire ces vagues de réfugiés sur les routes de France en 1940 ou sur celles de l'Allemagne de l'Est au début de 1945. Celui qui croit que les nerfs du peuple suisse sont plus solides que le furent les leurs se complaît dans des illusions dangereuses et paraît avoir oublié l'exode nord-sud impressionnant que certaines rumeurs déclenchèrent dans les jours critiques de 1940.

Seule la *défense active sur zone* où l'armée lutte en s'appuyant sur la volonté inébranlable de défense de notre peuple, sentiment que nous devons déjà développer en temps de paix, peut être couronnée de succès. Le combat que mène l'armée et la fermeté du peuple forment un tout indissociable; on ne peut pas dire que le soldat est engagé avant le citoyen. L'armée ne peut remporter de victoire que si le peuple est avec elle sur la brèche. Mais les populations civiles ne seront disciplinées que si elles peuvent compter sur la protection de l'armée. Seule la défense active sur zone est en mesure de défendre le territoire et de protéger les populations civiles de l'invasion.

La *défense mobile* qui part de l'idée qu'il faut, lorsque l'ennemi a déclenché son attaque, lui livrer une bataille décisive en regroupant l'armée prête mais décentralisée méconnaît cette interpénétration. Elle exprime une pensée militaire abstraite et agit comme si notre guerre défensive devait se dérouler dans un désert ou dans un pays peu peuplé où le facteur « populations civiles » pourrait être négligé.

8. *L'influence du système de milices sur la conception de la défense nationale*

Tout le monde est d'accord sur un point : nous devons maintenir notre système de milices. Dans les conditions qui sont les nôtres, il offre des avantages décisifs. Il lie étroitement le peuple et l'armée et développe profondément notre volonté de résistance. Il permet la mobilisation rapide de troupes nombreuses et favorise le recrutement dans le corps des officiers de personnalités de premier plan. Le système des milices a pourtant des désavantages qui doivent être signalés.

La *défense mobile* exige des chefs et de la troupe une certaine routine qu'il est bien difficile d'obtenir dans une armée de milices, surtout au début de la guerre. Elle impose de surcroît une nouvelle organisation qui ne peut être introduite d'une seule fois.

La *défense active sur zone* est beaucoup plus simple ; elle se contente, en ce qui concerne l'organisation et le commandement, d'une routine moindre et peut par le renforcement du terrain être préparée en temps de paix. L'indispensable augmentation de la puissance de nos troupes peut partir de ce qui est déjà et se faire de manière continue et progressive sans que des « troubles organiques » viennent affaiblir notre armée pendant sa réorganisation.

V. LE RENFORCEMENT NÉCESSAIRE DE NOTRE ARMÉE

A) *La défense active sur zone, facteur déterminant*

Les raisonnements que nous avons esquissés ont forgé notre conviction : la défense active sur zone s'impose à notre armée comme la seule doctrine capable de nous conduire au succès. Les exigences du renforcement nécessaire de notre armée sont tout naturellement influencées par cette conception. On peut les grouper sommairement de la manière suivante :

- Nécessité de disposer d'armes atomiques.
- Augmentation de la puissance de feu de toute l'armée, y compris des troupes de couverture frontière et de réduit.
- Renforcement du terrain dans les zones de défense choisies.
- Construction du plus grand nombre possible d'abris pour protéger la troupe des coups atomiques.
- Amélioration de la mobilité par l'introduction de véhicules tous terrains à usages multiples destinés aux unités combattantes et particulièrement par la création de *réserves mécanisées*, blindées et chenillées, subordonnées au haut commandement.

B) *Exigences*

1. *La nécessité de disposer d'armes atomiques*

Cette nécessité est contestée par une certaine partie de l'opinion publique qui se fonde sur des motifs humanitaires et fait aussi appel à notre position de neutres. Soyons réalistes : si nous admettons la nécessité de la défense nationale il faut

aussi admettre celle de doter notre armée des armes les plus efficaces. Aucune grande puissance n'a le droit d'interdire à un petit Etat neutre de posséder les armes qu'elle-même détient en quantités considérables pour sa propre défense.

La possession d'armes atomiques et la possibilité de les engager accroît considérablement la puissance de notre système défensif. L'ennemi est obligé d'en tenir compte et peut, de ce fait, être amené à renoncer à l'attaque de notre territoire. Tous nos efforts doivent tendre à nous procurer de telles armes le plus rapidement possible.

2. *L'augmentation de la puissance de feu*

La décision d'introduire nos propres armes atomiques renforce considérablement nos possibilités défensives, mais elle ne doit pas nous détourner d'augmenter la puissance de feu de l'armée, car un tel processus est très lent et nous devons encore longtemps être capables de nous défendre avec nos seules armes conventionnelles. Elles peuvent aussi nous donner la victoire.

On obtiendra cette augmentation de la puissance de feu en introduisant des armes nouvelles, en améliorant les anciennes et en en produisant davantage. Quand nous parlons d'améliorations nous pensons surtout à l'efficacité et à la portée.

L'engagement des armes atomiques entraîne une plus grande décentralisation et agrandit encore le champ de bataille, d'où la nécessité d'augmenter l'efficacité de nos armes défensives.

Grâce aux crédits votés par les Chambres pour l'exécution du programme d'urgence, un grand pas a été fait vers l'augmentation de la puissance de feu. D'autres doivent suivre.

Notre défense antichars est parfaitement inadaptée aux circonstances actuelles. Il est absolument insuffisant de donner à l'infanterie et aux autres troupes des armes pour le combat rapproché contre les chars.

L'armée doit pouvoir disposer d'une grande quantité d'armes antichars efficaces tant aux moyennes qu'aux grandes distances. Nous ne sommes pas des techniciens en matière d'armements, aussi nous ne déciderons pas si ces engins seront des roquettes, des dérivés du SS 10 ou des canons. Pour mener une défense vraiment active il est nécessaire que les moyens antichars soient mobiles. Il faut donc qu'une importante partie de ceux-ci soient montés sur affûts automoteurs et légèrement blindés.

Des prototypes chenillés construits en Suisse, genre Mowag, devraient remplir ces conditions. Si on considère qu'une division blindée ennemie dispose de 300 à 400 chars et les possibilités variées qu'offre notre terrain pour l'emploi de ces engins, on ne saurait trop recommander de garder en réserve une partie des armes antichars régimentaires pour les incorporer dans des détachements à la division ou au corps d'armée dans le but de soutenir les régiments engagés dans des compartiments de terrain particulièrement favorables aux manœuvres des blindés.

Il faut aussi améliorer *l'artillerie*, qui reste, pour l'infanterie, l'arme de soutien la plus efficace. En plein accord avec les propositions faites par la Commission d'étude de la Société suisse des officiers, nous pensons à une augmentation du nombre des pièces, à un allongement des trajectoires, à l'introduction de quelques formations de fusées et au développement des lance-mines lourds.

En ce qui concerne la défense contre avions, le programme est le suivant : la DCA lourde doit être munie de radars, la moyenne équipée de nouvelles pièces et renforcée, la légère améliorée dans le sens où on a déjà commencé. Il faudra songer, lorsque les expériences seront terminées, à la compléter avec des fusées téléguidées.

L'augmentation de la puissance de feu n'exige pas seulement des armes plus nombreuses et plus modernes, mais encore la préparation des *réserves de munitions* nécessaires.

3. *Le renforcement du terrain*

Seuls de solides *couverts* offrent une protection contre les effets des armes atomiques. Le temps nécessaire à l'édification de couverts et de liaisons protégées, sans lesquelles il n'y a pas de défense efficace, nous oblige à entreprendre, en temps de paix déjà, ces travaux de renforcement, dans les zones opératives importantes de nos frontières et du Plateau. Ces préparatifs seront le noyau du réseau des installations de campagne nécessaires à notre défense.

Plus avancés seront les travaux, plus grande sera notre liberté de manœuvre.

La création d'*obstacles artificiels* à nos frontières et échelonnés en profondeur dans nos zones de défense doit aussi faire l'objet de préparatifs systématiques en temps de paix. A côté des minages et des destructions, il y a lieu d'étudier l'inondation de certaines régions qui deviendront alors impraticables aux chars.

Il est indispensable de fournir à la troupe les outils nécessaires à ces travaux de terrassement et de doter les *formations du génie* d'un parc de machines aussi complet que moderne.

4. *Les réserves mécanisées*

La défense active sur zone exige aussi des réserves mobiles subordonnées au haut commandement, pour colmater les brèches ennemies, exécuter des contre-attaques tactiques et détruire les troupes aéroportées. Toutes ces réserves doivent être montées sur des véhicules tous terrains et blindés pour pouvoir être engagées, et passer à l'attaque immédiatement après un coup atomique.

Ces réserves seront constituées par la conversion des trois brigades légères. Chacune de ces brigades blindées comprendra deux régiments (combat command) capables d'agir isolément. Ces six régiments seront composés de la manière suivante : un détachement de chars moyens, un bataillon de grenadiers

de chars, un détachement d'artillerie automotrice, une batterie de DCA automotrice, une compagnie mécanisée de sapeurs et une compagnie de transmissions.

Ces régiments mécanisés ont, pour utiliser une expression de Liddel Hart, la fonction d'un « feu défensif » extrêmement mobile et puissant, facile à commander et maniable.

5. *Le renforcement de l'aviation*

La défense active sur zone exige aussi le renforcement de notre aviation par l'augmentation du nombre des appareils d'intervention au sol. Cependant ce n'est pas pour elle un facteur aussi déterminant que pour la défense mobile qui ne saurait déplacer ses unités d'armée sans jouir de la supériorité aérienne locale.

Il est indispensable de mettre les appareils à l'abri sous le rocher.

6. *Amélioration de certains matériels*

Il est tous les jours plus nécessaire d'avoir à disposition de nos postes de commandement des moyens de liaison simples et bien adaptés aux besoins.

L'équipement et l'instruction des formations sanitaires, auxquelles la guerre atomique impose de lourdes charges, doivent aussi être modernisés.

VI. CONSIDÉRATIONS FINALES

1. Le premier problème qui se pose à propos de notre défense nationale n'est pas de savoir si nous pouvons nous défendre, mais si nous le voulons. Notre devoir le plus urgent est de rendre la volonté de défense de notre peuple plus ferme et plus profonde. Si nous admettons sincèrement qu'il vaut mieux mourir dans la liberté que vivre dans l'esclavage, nous

aurons la force morale nécessaire pour livrer notre combat au front et à l'arrière.

2. Si nous le voulons, nous le pouvons. Mais nous devons alors faire l'effort de maintenir dans tous les domaines, y compris dans celui de la protection civile, notre défense nationale à la hauteur des circonstances, et donner à notre armée les moyens dont elle a besoin.

3. Les moyens dont nous disposons doivent correspondre à notre doctrine défensive. Ce serait une erreur capitale que de chercher à appliquer une conception stratégique avec des moyens inadaptés.

La *défense mobile* exige des armes atomiques, une forte aviation et une armée bien entraînée, entièrement mécanisée, c'est-à-dire montée sur des véhicules blindés tous terrains. On ne peut pas mener un combat vraiment mobile avec une armée de fantassins transportée sur des camions liés à la route et appuyée par quelques centaines de chars et d'avions.

En revanche, qu'exige la *défense active sur zone* ? Une grande puissance de feu, une bonne mobilité tactique, des zones de défense bien échelonnées en profondeur sur les axes de pénétration et fortement renforcées d'abris et d'obstacles variés, ainsi que des réserves mécanisées à la disposition du haut commandement.

4. Les modifications apportées à l'organisation de notre armée doivent être, du fait de notre système de milices, limitées au strict minimum. Toute transformation inconsidérée affaiblit notre puissance combattive.

5. Les meilleurs matériels et l'organisation la mieux adaptée ne servent à rien si l'instruction est insuffisante. Les périodes dont nous disposons pour ce faire sont, tant pour la troupe que pour les cadres, tellement courtes que seul un programme de travail rationnel peut donner un résultat suffisant.

6. Que l'on choisisse la doctrine officielle ou la défense active sur zone, nous devons poursuivre nos efforts en vue de renforcer notre défense nationale. C'est absolument nécessaire et urgent. Il nous en coûtera de gros sacrifices. Si nous voulons nous défendre, la question financière ne se pose pas, du moins aussi longtemps que le peuple suisse peut dépenser chaque année un milliard en alcool, 700 millions en tabac et 400 millions en produits de beauté.

(Traduction Plt. P. MASSON)

AVANT-PROPOS	276
I. <i>Les principes de notre défense nationale</i>	277
1. La Suisse, pays neutre, entre deux blocs. — 2. La volonté de rester libres. — 3. La nécessité d'une défense nationale totale.	
II. <i>Envisageons l'attaque de la Suisse</i>	278
1. Le but d'une attaque contre la Suisse. — 2. Les moyens mis en œuvre et le moment choisi. — 3. Leçons pour notre défense nationale.	
III. <i>Les différentes doctrines concernant l'engagement de notre armée</i>	281
1. Conduite du combat et liberté de décision du général. — 2. Doctrines généralement écartées. — 3. La défense mobile et la défense active sur zone.	
IV. <i>Comparons la défense mobile et la défense active sur zone</i>	334
1. L'influence des armes atomiques sur la manière de mener le combat. — 2. La concentration des forces pour la bataille décisive. — 3. Liberté et entraves au mouvement pour notre agresseur et pour nous. — 4. Chars et défense antichars. — 5. Le facteur temps dans notre défense antichars. — 6. L'aide d'éventuels alliés ? — 7. La protection des populations civiles. — 8. L'influence du système de milices sur notre conception de la défense nationale.	
V. <i>Le renforcement nécessaire de notre armée</i>	345
A. La défense active sur zone, facteur déterminant.	
B. Exigences.	
1. La nécessité de disposer d'armes atomiques. — 2. L'augmentation de la puissance de feu. — 3. Le renforcement du terrain. — 4. Les réserves mécanisées. — 5. Le renforcement de l'aviation. — 6. L'amélioration de certains matériels.	
VI. <i>Considérations finales</i>	349